

## Burundi : Procès de policiers accusés de torture sur des civils

@rib News, 03/03/82010Le procès de trois policiers burundais accusés d'avoir torturé une vingtaine des citoyens à Rutegama en octobre 2007, est fixé devant le Tribunal de grande instance de Muramvya ce jeudi 4 mars, apprend-on de défenseurs des droits de l'Homme sur place. Les trois policiers accusés dans cette affaire sont Désiré Uwamahoro, commandant du Camp Socarti ; Apollinaire Sindikubwayo, un brigadier du Groupement Mobile d'Intervention Rapide (GMIR) ; et Nestor Niyokuri, ex-Chef de Poste Rutegama, puis muté à Kayogoro et actuellement en prison pour le dossier des Scouts qui ont été tirés dessous en mai 2009.

C'est suite à la plainte déposée, avec l'assistance des Avocats Sans Frontières, par un groupe de 12 victimes de mauvais traitements, que ce dossier aboutit enfin devant un tribunal, après avoir traîné presque 2 ans et demi pour des raisons qui ne sont pas très claires. Rappelons qu'en avril 2008 Human Rights Watch a publié un rapport détaillé sur ce dossier, intitulé "Ils me tabassaient tous les matins". Ce rapport de 42 pages fait état de 21 cas de passages à tabac et de torture de civils perpétrés en octobre 2007 par une unité spéciale de réserve, connue sous le nom de Groupement Mobile d'Intervention Rapide (GMIR), dans la province de Muramvya. Plusieurs victimes ont décrit à Human Rights Watch comment elles avaient été arrêtées de manière arbitraire, battues avec des matraques et des battons, menacées de mort, sujettes à de fausses exécutions et forcées à payer de larges pots-de-vin en échange de leur libération. Lire le rapport de Human Rights Watch